

LE PRIX COURANT

Revue Hebdomadaire

COMMERCE, FINANCE, INDUSTRIE, PROPRIÉTÉ FONCIÈRE, ASSURANCE

Publié par LA COMPAGNIE DE PUBLICATIONS COMMERCIALES, (THE TRADES PUBLISHING CO'Y), 25 rue St-Gabriel, Montréal, Téléphone Main 2547, Boîte de Poste 917. Abonnement : Montréal et Banlieue, \$2.00; Canada et Etats-Unis, \$1.50; France et Union Postale, 15 francs. L'abonnement est considéré comme renouvelé, à moins d'avis contraire au moins 15 jours avant l'expiration, et ne cessera que sur un avis par écrit adressé au bureau même du journal. Il n'est pas donné suite à un ordre de discontinuer tant que les arrérages et l'année en cours ne sont pas payés.

Adresser toutes communications simplement comme suit : LE PRIX COURANT, MONTRÉAL, CAN.

VOL. XXXI

VENDREDI, 10 MAI 1901

No 19

LA BANQUE NATIONALE

Le résultat des opérations de la banque Nationale pour l'année expirée le 30 avril est des plus satisfaisants.

Les profits de l'année; provision faite pour les dettes mauvaises et douteuses et pour intérêts accrus sur dépôts, représentant 11.9 p.c. du capital de \$1,200,000 de la banque, soit \$142,730.

Evidemment, ce résultat est imputable en partie au développement qu'ont pris les affaires commerciales et industrielles à Québec où est le siège principal de la Banque Nationale, mais il n'aurait pu être obtenu si la clientèle de cette institution financière n'avait en elle une confiance entière. Cette confiance existe non seulement à Québec, mais encore à Montréal et dans les autres localités où la Banque Nationale a établi des succursales à son grand avantage et à celui des commerçants et industriels qui y résident.

La Banque Nationale a réalisé durant son dernier exercice financier suffisamment de profits pour payer un dividende habituel de 6 p. c., ce qui ne l'aurait pas empêchée de porter, comme de coutume, \$50,000 à la réserve.

Sa direction en a décidé autrement et, très sagement, elle a préféré ajouter \$25,000 aux \$50,000 habituels et s'en tenir au paiement du dividende coutumier de six pour cent.

Les actionnaires approuveront certainement, à leur assemblée générale du 15 courant, cette décision du bureau de direction. Il vaut mieux, en effet, à tous les points de vue, quand le paiement d'un dividende raisonnable est assuré, conserver une partie des profits acquis pour augmenter le capital productif.

La réserve n'est rien autre qu'un second capital, c'est-à-dire un autre instrument de production; elle a sur le premier, sur le capital-actions, cet avantage de produire sans exiger sa rétribution.

Pas de dividendes à payer sur la réserve qui, cependant, fournit son appoint à la somme des profits réalisés. C'est un capital à bon marché, et, par conséquent, il convient, quand les circonstances le permettent, de l'obtenir en aussi grande quantité que possible.

La réserve de la Banque Nationale est aujourd'hui de près de 23 pour cent de son capital-actions; son montant est de \$275,000.

Si la Banque Nationale ne se décide pas à augmenter son capital-actions sur lequel est basé le chiffre des billets qu'elle peut mettre en circulation, c'est qu'elle attend sans doute que le montant de sa réserve lui permette d'émettre le nouveau capital qu'exigerait presque l'accroissement de ses affaires, à une prime avantageuse.

Sa circulation est, en effet, arrivée à la limite et elle aurait évidemment la possibilité d'en placer ses propres billets avec avantage pour plus de \$1,200,000. Il est vrai que la bonne direction imprimée à ses affaires lui vaut la confiance du public, confiance qui s'est traduite par une augmentation de \$500,000 dans les dépôts, à leur tour absorbés par une augmentation dans les prêts à demande et les escomptes au commerce.

En un mot, la situation de la banque Nationale au 30 avril, situation que nous avons sous les yeux, montre que cette banque a un actif immédiatement réalisable équivalant au cinquième du passif envers le public, ce qui semble être une excellente moyenne et que ses prêts courants, escomptes et avances au public sont égaux et même un peu supérieurs à ce même passif.

En d'autres termes, tout en restant dans les limites de la prudence, tout en conservant une partie de ses ressources pour des besoins possibles, la direction met à la disposition des entreprises commerciales et industrielles tous les capitaux dont elle peut disposer d'une façon productive.

Elle en aurait davantage qu'elle en trouverait aisément le placement; c'est pourquoi, il n'est pas douteux que la Banque Nationale devra, surtout maintenant que Québec est entrée dans une voie de progrès sérieux, et durables croyons-nous, opérer avec un capital plus élevé qui lui permettra d'élever sa circulation du montant de l'augmentation du capital.

LA CONSTRUCTION A MONTREAL

On verra plus loin, sous ce titre, le nombre inusité de permis de construire accordés pour la cité de Montréal, pendant la semaine sous revue.

La valeur des constructions nouvelles et, réparations qui font l'objet de ces permis est à quelques piastres près de \$75,000.

Le bilan de la semaine est donc très satisfaisant d'autant plus que nous ne sommes guère qu'au commencement de la saison de construction.

La semaine dernière déjà nos notes de construction faisaient nombre mais les montants afférents aux permis de construction ne dépassaient guère \$33,000, ce qui toutefois est déjà un chiffre raisonnable.

Les travaux de construction ne chômeront pas cette année. Ceux dont nous venons de parler ne sont rien en comparaison de ceux qu'entreprennent la Banque de Montréal, et la Royal Insurance. Il ne faut pas perdre de vue que le Board of Trade va être reconstruit et que nombre des immeubles qui ont été détruits en même temps que lui vont renaître de leurs cendres plus imposants que jamais.

Il y a donc en perspective une excellente année pour toutes les industries qui se rattachent au bâtiment. On connaît le vieux dicton : quand le bâtiment va, tout va. Conclusion, l'année 1901 devra compter dans les annales du commerce et de l'industrie à Montréal.